Entrepreneuriat et business advice

ECB2015-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
6	**72 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	PAULINE CLAUSE	Kamil BEN HSAIN LACHIRI Anne CALVI PAULINE CLAUSE Anaïs GREGOIRE Jean-François NYSSEN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

● Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

● Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques

Communiquer: écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

● Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

● Établir les plans financiers et élaborer des prévisions

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

● Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

● Travailler en équipe voire la piloter.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

● Acquisition des fondamentaux de l'entrepreneuriat : Initier les étudiants aux concepts clés de l'entrepreneuriat, y compris la gestion des risques, l'innovation et le développement de modèles d'affaires.

● Développement des compétences entrepreneuriales : Former les étudiants à l'identification des opportunités d'affaires, à l'élaboration d'un projet entrepreneurial et à la prise de décisions stratégiques.

● Sensibilisation à l'écosystème entrepreneurial : Familiariser les étudiants avec l'environnement entrepreneurial, incluant les incubateurs, les réseaux de financement, et les structures d'accompagnement.

● Acquisition des fondamentaux de l'entrepreneuriat durable : Initier les étudiants aux concepts clés de l'entrepreneuriat en intégrant les principes de développement durable, incluant la gestion des ressources naturelles, l'innovation sociale, et les modèles économiques éthiques

● Favoriser le travail en groupe

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement plonge l'étudiant dans l'expérience concrète de la création d'entreprise, en le mettant en situation réelle de porteur de projet. En équipe et accompagné de coachs, enseignants et professionnels extérieurs, l'étudiant construit de A à Z un business plan complet, ce qui l'amène à mobiliser simultanément des compétences d'analyse (étude de marché, plan financier), de créativité (identification d'opportunités, innovation) et de gestion humaine (leadership, travail d'équipe). L'UE sensibilise également l'étudiant à la dimension durable et éthique de l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux réalités de l'écosystème qui accompagne la création d'entreprise (financement, structures d'accompagnement), tout en le préparant à anticiper et gérer les risques, y compris celui de l'échec.

CONTENU

● Rédaction d'un business plan : Apprendre aux étudiants à concevoir un plan d'affaires solide, intégrant une étude de marché, une stratégie marketing, un plan financier, ainsi qu'une analyse des ressources humaines nécessaires.

● Évaluation des opportunités de marché durable : Former les étudiants à identifier des opportunités commerciales respectueuses de l'environnement et socialement responsables, notamment en répondant aux besoins des consommateurs de manière éthique et durable.

● Gestion des ressources : Enseigner les principes de gestion des ressources humaines, matérielles et financières dans le cadre du démarrage d'une entreprise.

● Financement : Donner les outils pour comprendre les différentes méthodes de financement (fonds propres, dettes, capital-risque) et établir des stratégies efficaces de levée de fonds.

● Développement des compétences en leadership : Renforcer les compétences en gestion d'équipe, en communication et en leadership, indispensables pour piloter une entreprise.

● Gestion des risques et échecs : Former les étudiants à anticiper et gérer les risques inhérents à la création d'une entreprise, et à rebondir après un échec entrepreneurial.

● Respect des cadres légaux et réglementaires : Apporter une compréhension des démarches juridiques, fiscales et administratives liées à la création et la gestion d'une entreprise.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Notes de cours disponibles sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON2015 — Entrepreneuriat et business advice	Les étudiants disposent d'un guide de projet disponible sur un site internet propre au cours et créé pour cette formation. Ils disposent également d'un accès gratuit à un logiciel d'élaboration de plan financier (Hannah) pour lequel des séances d'initiation et de formations (8h) seront spécifiquement organisées.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON2015 — Entrepreneuriat et business advice	72 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACON2015 — Entrepreneuriat et business advice	Les étudiants sont encadrés tout au long de la réalisation de leur projet par des coaches tant au niveau des professeurs que des professionnels extérieurs. Ils travaillent en groupe de 4 à 5 étudiants et une après-midi complète par semaine est réservée à la réalisation du projet. La présence des étudiants est indispensable pour pouvoir être coachés efficacement et disposer des conseils des professionnels invités pour cette activité.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du bachelier en comptabilité, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage, « Entrepreneuriat et business advice », pondérée à 100% de l'UE.

L'évaluation (pondération 100%) repose sur plusieurs composantes :

• le travail écrit correspondant au Business Plan du projet de création d'entreprise ;

• la présentation orale à mi-parcours ;

• la présentation finale devant jury, en juin ;

• l'implication des étudiants dans le projet, notamment à travers la création d'un stand représentant l'entreprise ;

• la participation active au travail de groupe, dont l'absence peut être sanctionnée.

Tout retard ou dépôt non conforme des travaux peut également être sanctionné.

En seconde session, l'évaluation consiste en une amélioration ou une correction individuelle du travail.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACON2015 — Entrepreneuriat et business advice	Février - Juin : Travaux - Sur base du travail écrit représentant le Business Plan du projet de création d'entreprise et de la présentation orale devant le jury. Pondération : 100% Février - Juin : Autres - Tout retard ou dépôt des travaux de manière non conforme peuvent être sanctionnées Deuxième session : Amélioration ou correction du travail de manière individuelle *Pondération en % par rapport au total. Les consignes, les pondérations et critères d'évaluation sont communiqués oralement et via MOODLE. Tout étudiant ne participant pas activement au travail de groupe (présence) pourra être sanctionné. Le feedback se fait oralement dans le cadre des cours liés au projet. A la demande des étudiants, des explications détaillées sur la cotation obtenue se fait dans le cadre de la consultation des copies après délibération. Langue d'évaluation : français.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.